Processus de paix au Moyen-Orient

1995/2097(INI) - 30/10/1996

Le rapport de M. Luigi COLAJANNI (PSE, I) adopté reflète la vive inquiétude des parlementaires face au blocage du processus de paix. L'attitude du gouvernement Netanyahu est dénoncée car la nouvelle politique israélienne consiste à: "ne pas reconnaître, ni appliquer les engagements pris par le gouvernement antérieur". Le non-retrait de l'armée israélienne d'Hébron, les nouvelles implantations dans les territoires de l'autorité palestinienne, l'ouverture du tunnel sous l'esplanade des mosquées, les incertitudes qui pèsent sur le sort de la Maison d'Orient et le bouclage des territoires sont autant d'éléments qui "compromettent gravement les relations israélo-palestiniennes" et risquent d'entraîner "une dégradation générale de la situation". Dans ce contexte, le gouvernement israélien est fermement appelé à ne pas persister dans sa politique et donc à appliquer les accords d'Oslo car "le dialogue avec l'autorité palestinienne" constitue la seule voie pour parvenir à la paix. Par ailleurs, à propos de la situation dans les territoires de l'autorité palestinienne, la commission se déclare "vivement préoccupée" par la récente dégradation de la situation concernant "le respect des droits de l'homme et l'établissement de la démocratie". Face à cette situation, que doit-faire l'Union? Elle doit, en complément de son rôle de premier plan en matière d'assistance économique, prendre une initiative politique, notamment en s'efforçant de "renforcer la société civile palestinienne". La commission se montre favorable à la désignation de l'envoyé spécial, dans la région. En outre, il est positif d'entamer les négociations en vue de la conclusion d'un accord commercial UE/autorité palestinienne. Celui-ci devrait être remplacé par un accord d'association lorsque l'autorité palestinienne "sera dotée du statut juridique" lui permettant de conclure ce type d'accord. La paix doit être globale, c'est-à-dire conclue également avec les voisins d'Israël. Il faut reprendre les négociations avec la Syrie, que ce pays conclut un accord avec le Liban et que les troupes étrangères s'en retirent. Quant à l'Iran, on lui demande d'user "de toute son influence auprès des groupes fondamentalistes" pour ne pas faire obstacle au processus de paix.